

Ministère de la culture et de la communication

Concours interne de chef(fe) de travaux d'art

Branche professionnelle : Présentation et mise en valeur des collections ;
Domaine d'activité : Végétaux

SESSION 2013

Mardi 18 mars 2014

Epreuve écrite d'admissibilité

Domaine d'activité : Végétaux

SOMMAIRE DE LA PREMIERE PARTIE DU DOSSIER DOCUMENTAIRE : 64 pages au total

Phase 1 : Diagnostics.....	page 1
Chapitre 1 : Lecture paysagère et usage des jardins.....	page 2
1. Présentation de la propriété.....	page 4
1.1 Localisation.....	page 4
1.2 Statut foncier et usages.....	page 9
2. L'approche du domaine.....	page 15
3. L'avant-cour.....	page 17
4. L'allée centrale.....	page 19
5. La cour d'honneur.....	page 21
6. Le parterre d'En-bas.....	page 25
7. Le parterre d'En-haut.....	page 28
8. Le « labyrinthe » ou bosquet Est.....	page 33
9. Le Pré aux Dames.....	page 37
10. Le bosquet de rond-point.....	page 39
11. Le bosquet du gros Chêne.....	page 42
12. Le potager.....	page 44
13. Les terrasses du château.....	page 46
14. Les anciens bâtiments de ferme.....	page 48
15. Le vallon.....	page 50
16. Les abords du vallon.....	page 54
17. L'ancienne entrée du domaine.....	page 57
18. Les vestiges du bassin.....	page 58
19. Les vestiges de la cascade et de sa « naze »	page 60
20. Localisation des clichés.....	page 62

SCI Château de Cordès
Z.I. Saint Ferréol 43100 BRIOUDE

Domaine de Cordès - Orcival (Puy-de-Dôme)



L'allée d'entrée, août 2010

Plan de gestion des jardins PHASE 1 : DIAGNOSTICS

Été 2011

BUREAU D'ETUDE : CARDO Architecture et Paysage, 15-19 rue Michelet 93100 MONTREUIL Tél. 01 48 57 96 69

COMMANDITAIRE : SCI Château de Cordès, Z.I. Saint-Ferréol 43100 BRIOUDE Tel : 04 71 50 45 20 Fax : 04 71 50 45 29

PARTENAIRES :



PHASE 1 : DIAGNOSTICS

Chapitre 1 : Lecture paysagère et usages des jardins

Chapitre 2 : Historique des jardins

Chapitre 1 : Lecture paysagère et usages des jardins

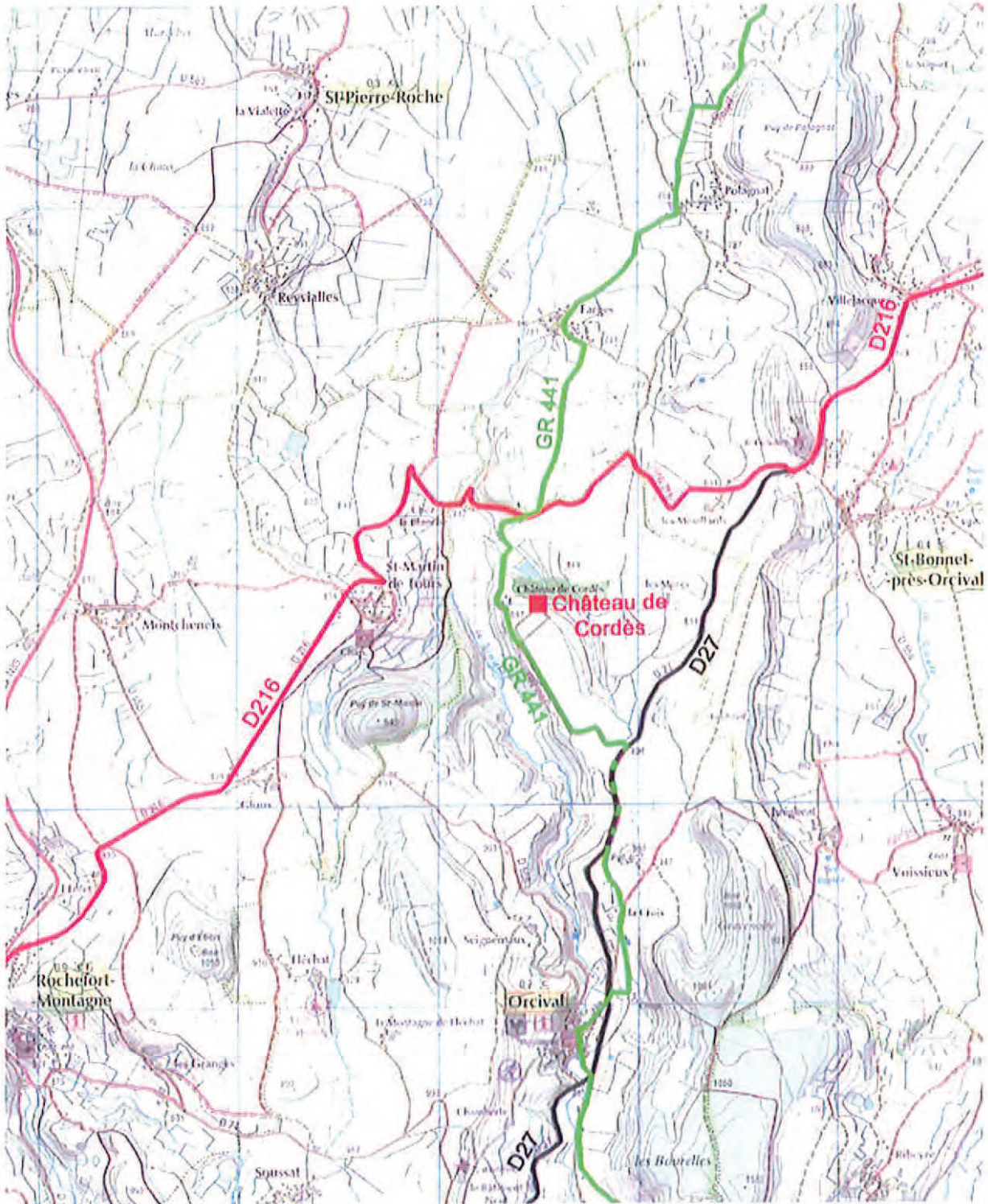


Figure 1. Situation du domaine de Cordès, IGN ,1/25 000. En rouge l'ancienne route royale, aujourd'hui RD 216. En vert le GR 441 et en noir la départementale 27

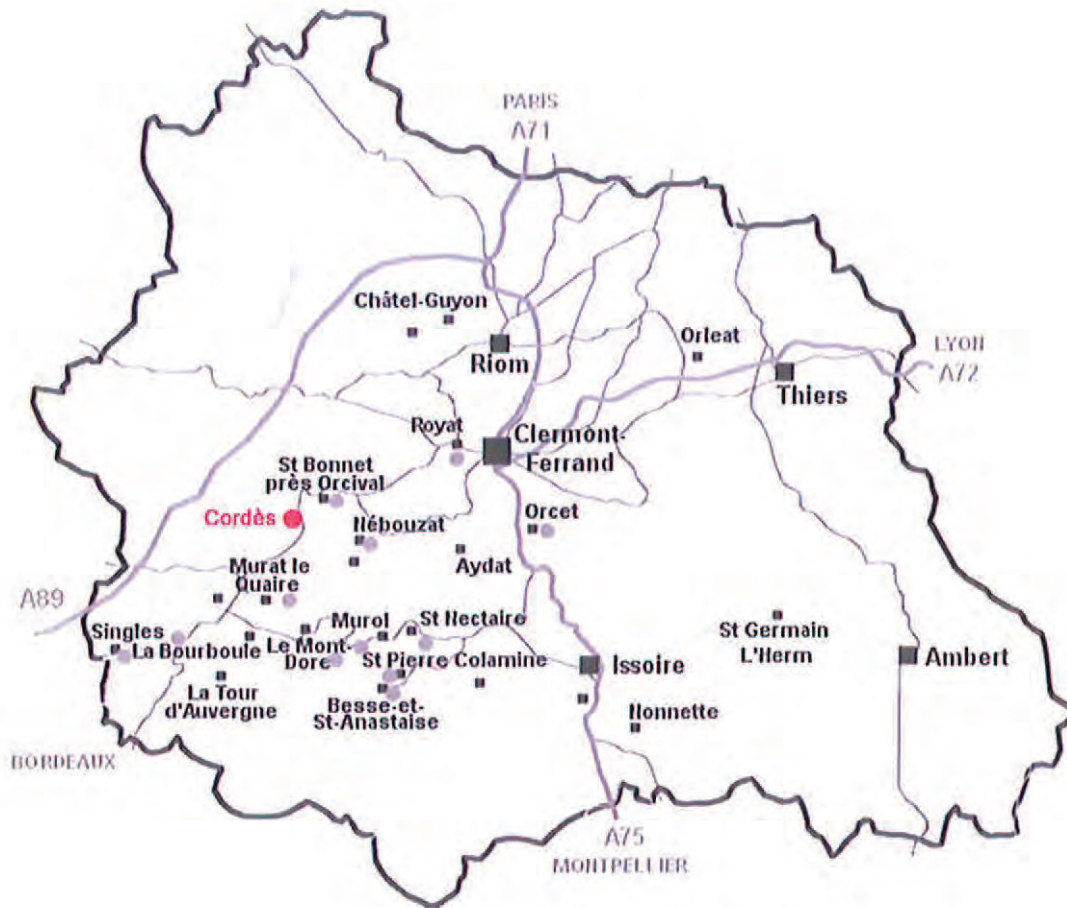


Figure 2. Localisation dans le département

1. Présentation de la propriété

1.1 Localisation

Situé à une vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau au sud-ouest de Clermont-Ferrand (fig.1), le domaine de Cordès se situe sur la commune d'Orcival, en limite de Rochefort-Montagne et Saint-Bonnet-près-Orcival. Implanté à 850 mètres d'altitude, dans le Parc naturel des volcans d'Auvergne, le château s'est installé, à la pointe d'un éperon basaltique. Les deux vallons qui longent cet éperon accueillent chacun un ruisseau, dont le Sioulot à l'ouest, vallon parcouru par le chemin de Grande Randonnée 441, au-dessus du bois de Griolet. De l'autre côté, une série de sources alimente un étang situé dans la propriété, en contrebas du château.

Venant d'Orcival, le chemin de randonnée emprunte l'avenue d'arrivée dans la propriété, et passe à l'arrière des anciens bâtiments de la ferme du château. Il descend ensuite vers le vallon avant de se diriger vers le hameau des Farges (fig.1).

Le château domine la petite route départementale qui relie St-Bonnet-près-Orcival à St-Martin de Tours, la D216, ancienne route royale, depuis laquelle on pénètre dans le domaine. Aujourd'hui, l'accès au château se fait par le sud, à partir de la nouvelle route principale, la D27, qui relie Orcival au carrefour des Quatre routes, puis à Clermont-Ferrand.



Fig. 3a. Plan de la propriété de Cordès (les parcelles en couleur), 2009

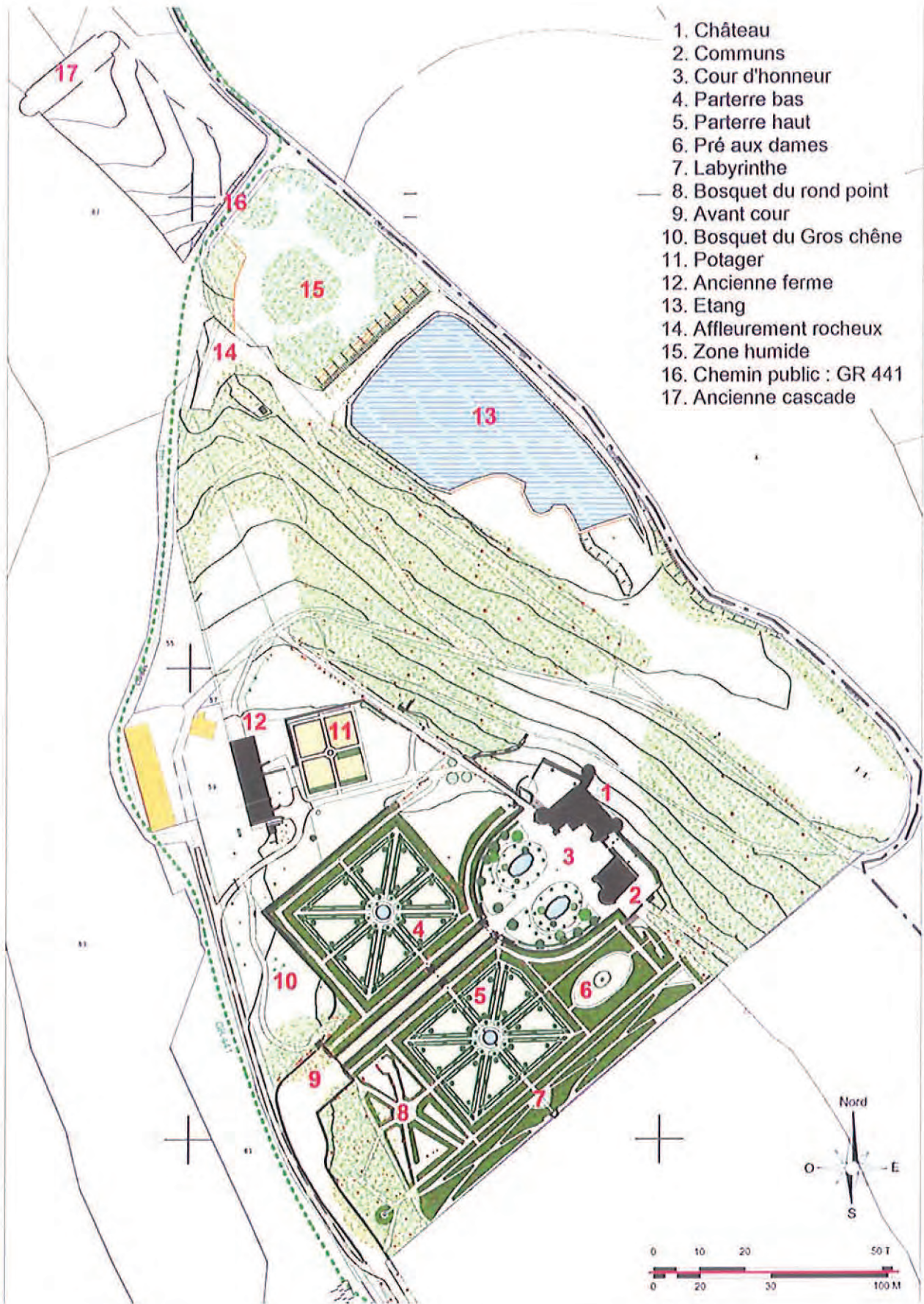


Fig. 3b. Plan des jardins de Cordès, 2009

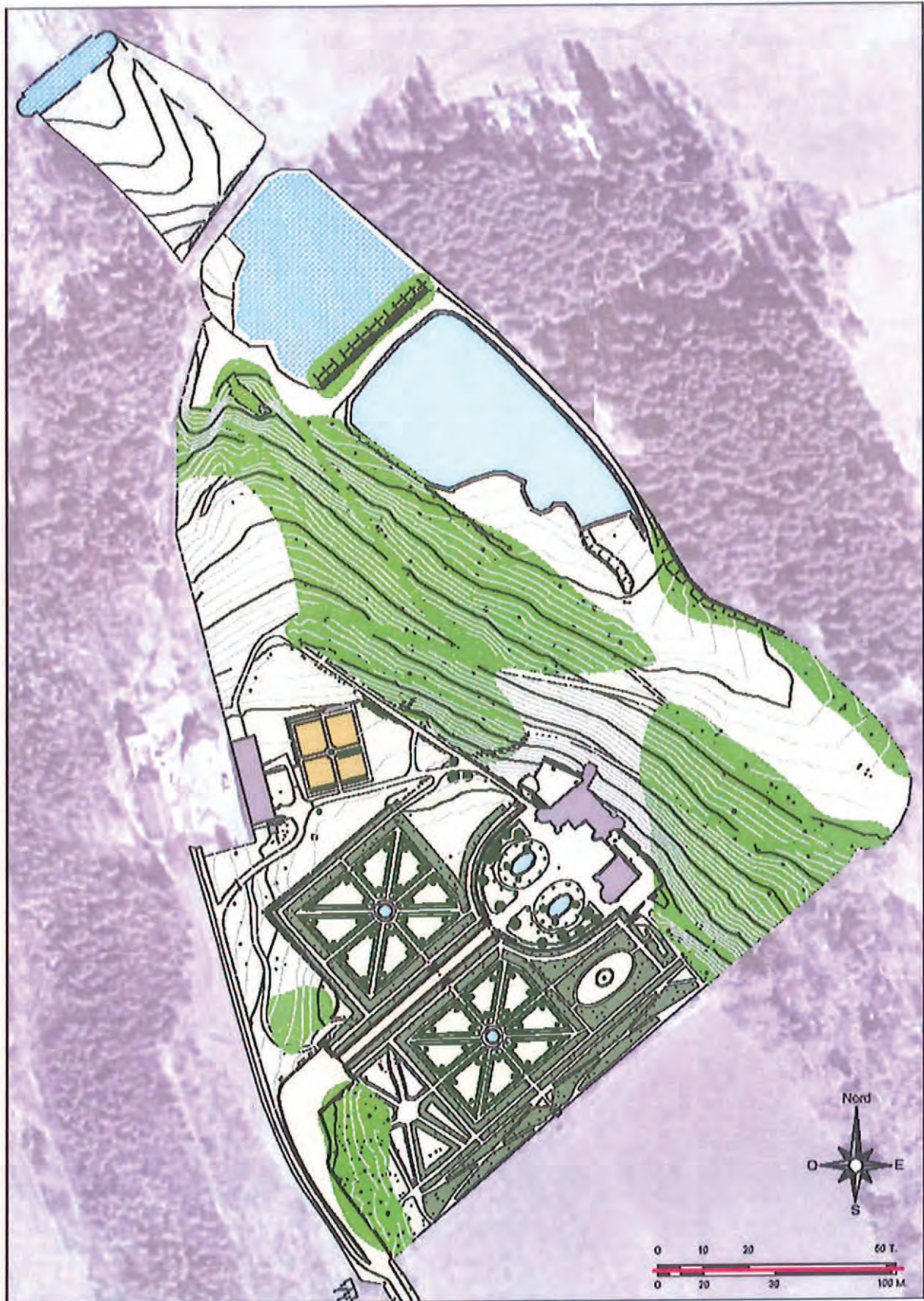


Fig. 3c. Plan des jardins de Cordès dans leur paysage, 2009

Plan de gestion des jardins de Cordès (Puy-de-Dôme)

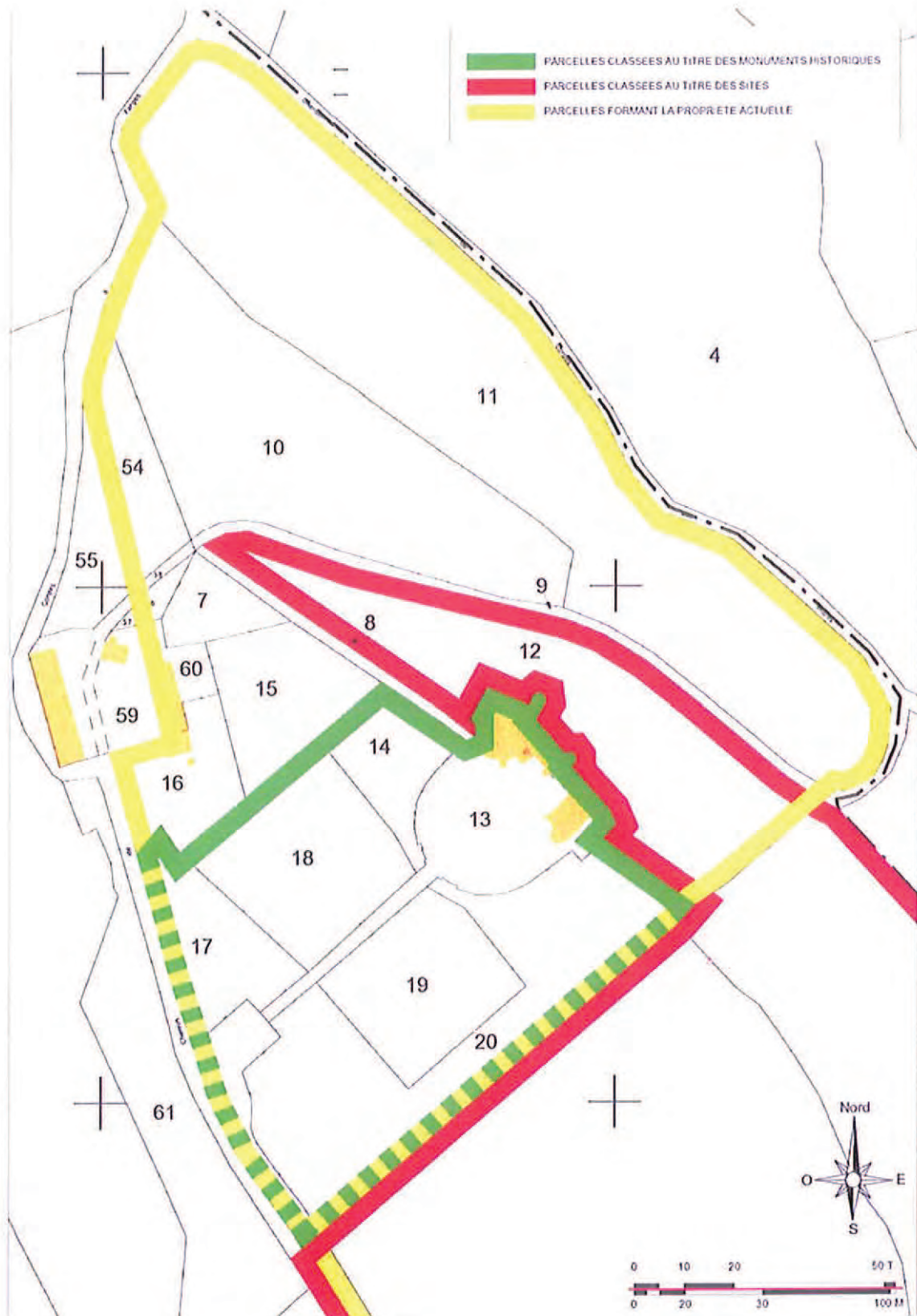


Fig. 4a. Détail au niveau du bâti, cadastre, section AB, 2008.

1.2 Statut foncier et usages

La propriété actuelle couvre une surface de 9ha 12a 04ca consistant en :

- une route d'accès aux bâtiments d'habitation et les bosquets d'arbres, la bordant par endroits, ainsi que le parking d'entrée, (section AB, n°23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 33) (fig.4a)
- un château édifié en pierres au XIIIe siècle, XVe siècle, XVIIe siècle et XVIIIe siècle et couvert de lauzes, (section AB, n°13)
- un bâtiment à usage d'habitation dénommé « communs » édifié en pierres et couvert de lauzes, (section AB, n°13)
- une cour d'honneur entourée de murs, une allée principale, un grand jardin suspendu avec charmilles de part et d'autre de l'allée principale, le tout bordé de murs de soutènement en pierres, (section AB, n°13, 14, 17, 18, 19, 20)
- des pelouses et un potager, (section AB, n°7, 15, 16, 56, 58, 60)
- un grand bâtiment de ferme édifié en pierres et couvert de lauzes, (section AB, n°16, 60)
- des parcelles nues ou boisées en contrebas du château et des autres bâtiments précédents, un étang et un chemin. (section AB, n°8, 9, 10, 11, 54, 58)

La SCI « Château de Cordès Montel », représentée par M. et Mme Montel, a acquis la propriété le 15 avril 2008 de Monsieur Péchaud. (voir chapitre « Histoire »)

Le terrain est situé dans une commune où s'exerce le règlement national d'urbanisme et diverses servitudes avec, en particulier :

- un classement au titre des monuments historiques par arrêté du 20 novembre 1933 : les façades et les toitures ainsi que la chapelle et le salon Louis XV attenant au rez-de-chaussée, (cad. 1984, AB 13) la cour d'honneur et le parc à la française (cad. 1984 AB 13, 14, 17, 18, 19, 20) : fig. 4b
- un classement au titre des sites du 14 avril 1937 des parcelles 8, 12, 13p, 21, 22p, 23p, 37p et 38p (source DREAL qui doit être confirmée : l'actualisation est en cours par les services)

L'été 2009, seuls les jardins se visitaient de 9H à 12H et de 14H à 18H, après paiement d'un droit d'entrée de 3 Euros.

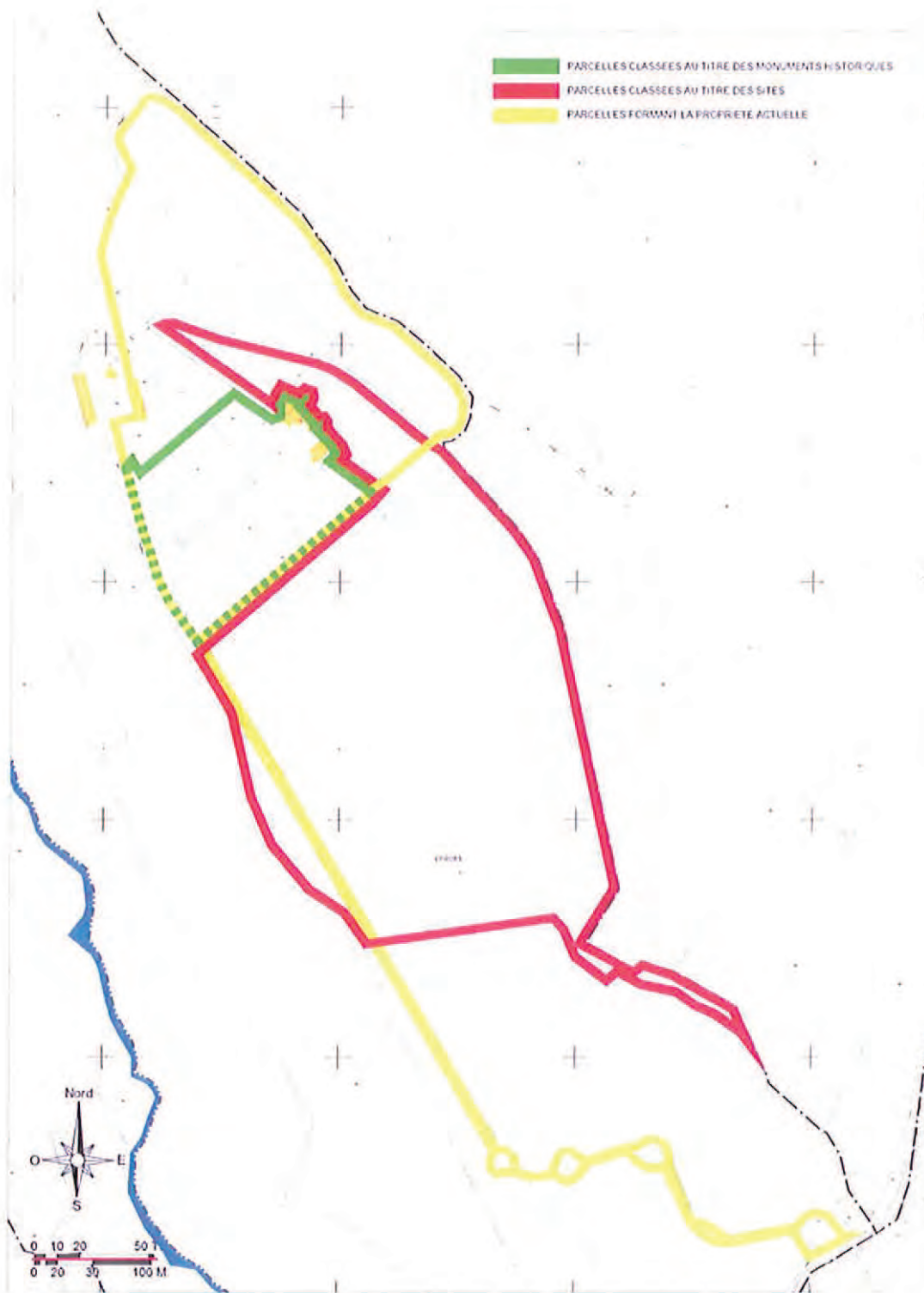


Fig. 4b. Statut des parcelles au niveau du bâti, d'après le cadastre, section AB, 2008.

EN JAUNE : parcelles de l'actuelle propriété (compris la route d'arrivée)

EN VERT : parcelles classées au titre des Monuments Historiques

EN ORANGE : parcelles classées au titre des Sites.

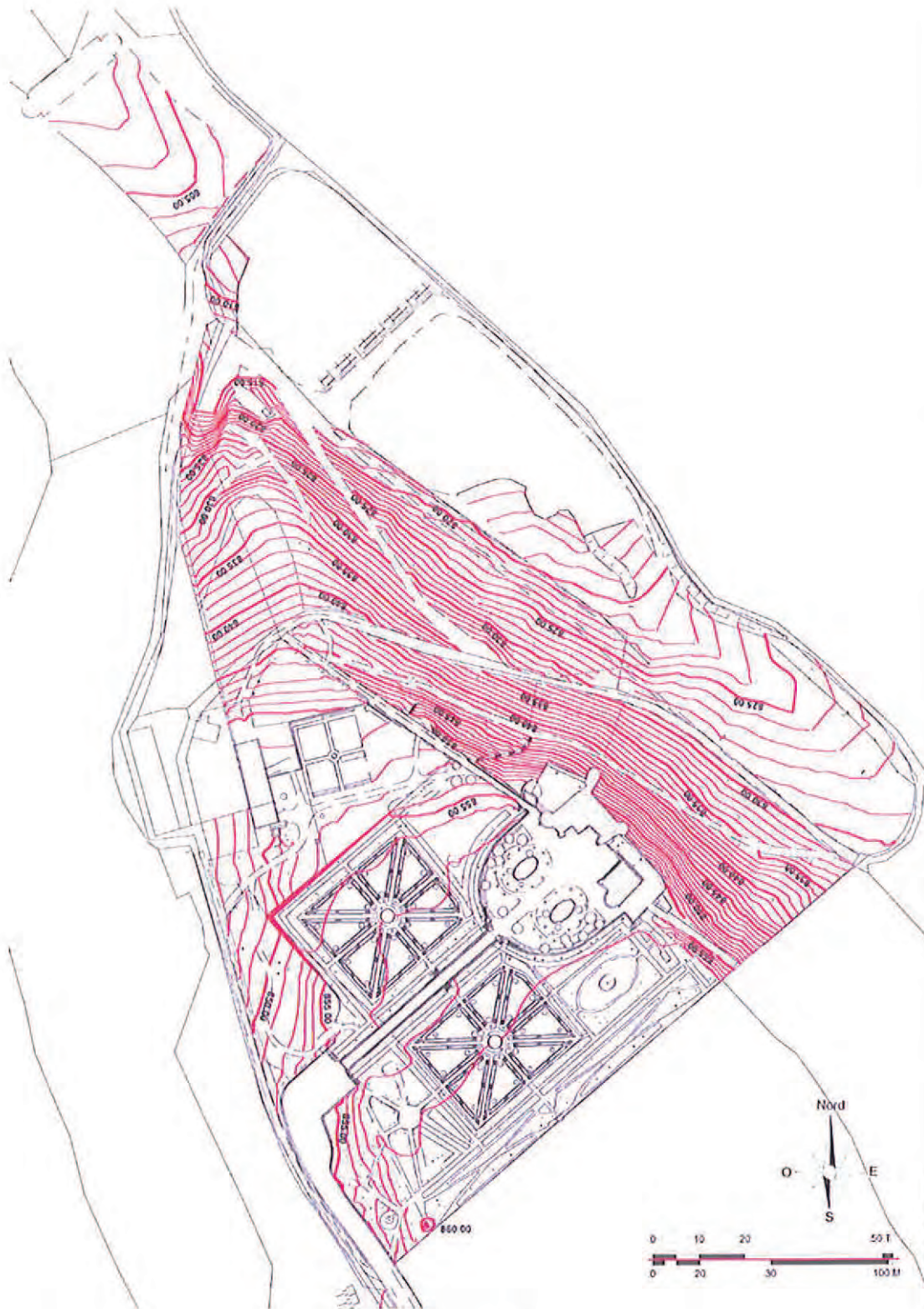


Fig. 5 Le relief

La propriété culmine à 860 mètres et descend à 807 mètres au niveau du vallon. Les déblais/remblais ne sont pas si importants : le parterre bas est en remblai pour moitié, tandis que l'allée principale et l'avant-cour sont creusées dans le terrain naturel. Déblais et remblais se sont probablement équilibrés à la réalisation.

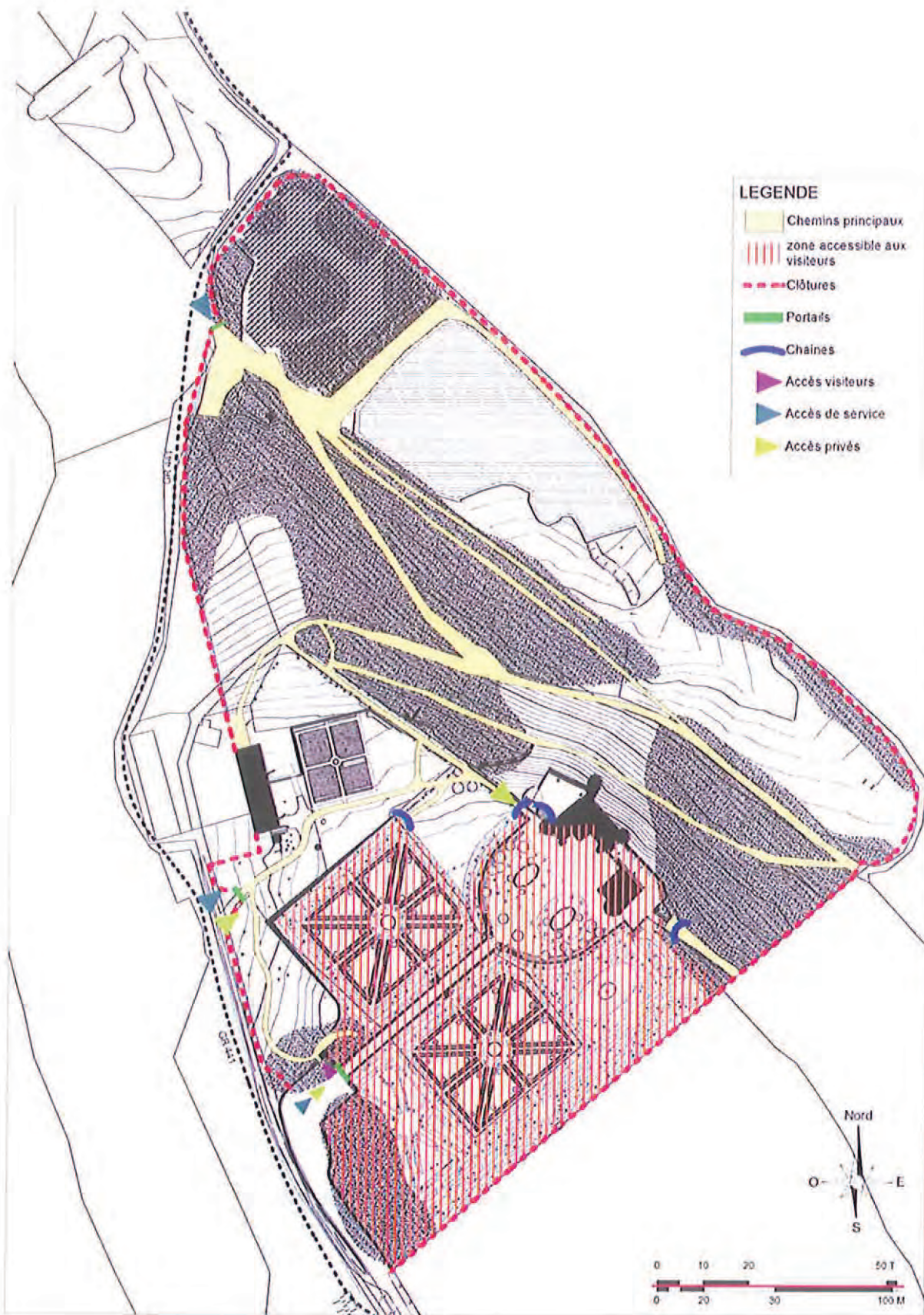


Fig. 6. Accès et répartition zone privée/zone visiteurs

Outre l'entrée principale par le portail, le personnel de service et les propriétaires empruntent plus quotidiennement le chemin situé en contrebas de l'avant-cour jusqu'à un nouveau portail passant à l'arrière des parterres, vers le potager (fig.6). Ce contournement permet de séparer les flux domestiques des mouvements des visiteurs qui sont accueillis par une petite porte percée dans le mur, à main gauche de l'avant-cour.

La visite des jardins est libre à l'intérieur d'un périmètre constitué des parterres, du « labyrinthe » et de la cour d'honneur (ZONE HACHUREE sur le plan). Le château et ses communs sont donc accessibles bien que la saison dernière aucune visite de l'intérieur ne fut organisée. Dans ce cas, la chapelle et quelques pièces attenantes sont visitables.

La limite entre zone accessible aux visiteurs et espace privé se fait par de simples chaînettes marquant l'arrêt.

Les abords du château sont protégés par une clôture périphérique, partant de l'avant-cour pour longer l'ancien bâtiment de ferme puis le chemin de Grande randonnée et se poursuivre de l'autre côté du vallon et se terminer par une clôture rustique du côté des pièces de terre et du grand pré, le long du « labyrinthe ».

Environ un tiers de la surface est donc visitable dès aujourd'hui.

Sur la partie privée, divers chemins permettent de parcourir le vallon boisé et de contourner une pièce d'eau qui constitue un but de promenade.

Aucune clôture particulière ne sépare le propriétaire voisin de la ferme. Ce dernier semble ne pas occuper les lieux et les bâtiments sont en partie en ruine. Cette cohabitation peut cependant devenir vite pénalisante étant donné la proximité des divers bâtiments. Un abreuvoir, situé dans la cour de la ferme, constitue l'exutoire bas du réseau hydraulique des jardins. Il est utilisé en commun.



Fig. 7. Signalisation de l'entrée du domaine



Fig. 8. Le dernier bosquet d'entrée avant l'allée de tilleuls



Fig. 9a. L'arrivée sur le rond de tilleuls avant l'allée



Fig. 9b. L'allée de tilleuls

2. L'approche du domaine

Depuis la départementale 27 menant à Orcival, l'entrée du domaine est soulignée par une petite esplanade permettant les manœuvres des véhicules. Des panneaux d'information renseignent le promeneur (fig.7). La vue est attirée vers les feuillages des conifères ou des hêtres pourpres (fig.8) qui tranchent dans la palette locale, puis vers la longue allée de tilleuls qui annonce l'édifice.

La ponctuation de ces bosquets souligne chaque virage et associe résineux et feuillus, émergeant de prés pâturés de part et d'autre. La tonte des animaux a créé l'habituelle ligne horizontale de la couronne sous couvert, image emblématique des *clumps* des jardins anglais. L'intention fut clairement, à l'occasion de la réalisation de la nouvelle route d'Orcival, de créer une nouvelle entrée conforme à l'image que l'on souhaitait donner au domaine, passant de formes « naturelles », à la grande allée rectiligne, représentative du jardin classique régulier. Cette nouvelle entrée fut une réussite à tel point qu'on l'a prise très vite comme une création des siècles précédents.

Passant des bosquets à l'allée par l'articulation d'un grand rond de tilleuls (fig.9a), le visiteur pénètre sous la voûte en ogive de cette allée de tilleuls (fig.9b).

Le visiteur laisse à sa droite une grande prairie, « la Terre d'En haut », autrefois partie de la propriété, et arrive à proximité du château. Il distingue au fond la ligne nette des palissades qui vient prendre comme « à l'emporte-pièce » celle de l'allée d'entrée : les deux échelles se télescopent (fig.10). Le château émerge à peine, trop lourdement (fig.11).



Fig. 10 Le château apparaît au fond, tournant manifestement le dos. Les palissades prennent « à l'emporte-pièce » l'allée d'arrivée et n'assurent pas une bonne transition entre la prairie et le jardin



Fig. 11 Le château émerge des lignes de palissades

3. L'avant-cour

A l'extrémité de cette belle allée, la voie s'élargit, se recouvre de bitume (fig. 12) et se trouve limitée par de lourds murs de pierre aux courbures très peu conformes à l'architecture du château. Les véhicules des visiteurs sont autorisés à stationner devant les grilles du parc (fig. 13), au contact direct avec d'anciennes fontaines, d'autant plus fragilisées (fig. 14 et 15). Le chemin situé en contrebas, s'il n'est pas gênant visuellement, a entraîné la suppression de l'abreuvoir qui donnait un heureux contrepoint à l'axe d'entrée.



Fig. 12. L'arrivée sur l'avant-cour : la présence du bitume est trop forte



Figure 13. L'avant-cour



Figure 14a et b. Les fontaines



Fig . 15a et b. Le portail d'entrée : état actuel et vers 1900. La hauteur des palissades est à comparer.



Fig. 16 et 17. L'entrée des visiteurs et le guichet

L'entrée du public ne se fait pas par le portail principal, mais sur main gauche en entrant, par une porte ouverte dans le mur, avec un guichet d'accueil. (fig. 16 et 17)

Si cette configuration est pratique pour l'accueil touristique, l'espace perd en qualité : le sol trop « routier » sur une grande surface vient engluier le pied des murs et l'irruption des véhicules à cet endroit provoque vite un effet de saturation visuelle. Une réorganisation est d'autant plus à envisager qu'il fait suite à une belle séquence d'approche.

De plus, un rabattage de plus de 3m sur les palissades de l'avenue centrale a été entamé en 2008 (fig. 15a et b) par le précédent propriétaire affectant l'équilibre des proportions et diminuant l'effet de diaphragme de l'ouverture centrale.

4. L'allée centrale

Parmi les plus hautes du parc, atteignant près de neuf mètres, ces deux palissades forment les deux parois d'un couloir de verdure, en continuité visuelle avec le mur de soutènement qui les porte. Le château semble très loin. Cette courte séquence en tranchée est impressionnante : elle fait pénétrer dans un monde où murs minéraux et végétaux se confondent : le *climat* de Cordès est donné.



Fig. 18. La forteresse s'entrouvre, minéral et végétal se confondent en une même paroi. La poterne au fond marque l'entrée dans la cour d'honneur. La balustrade alourdit un peu la passerelle.

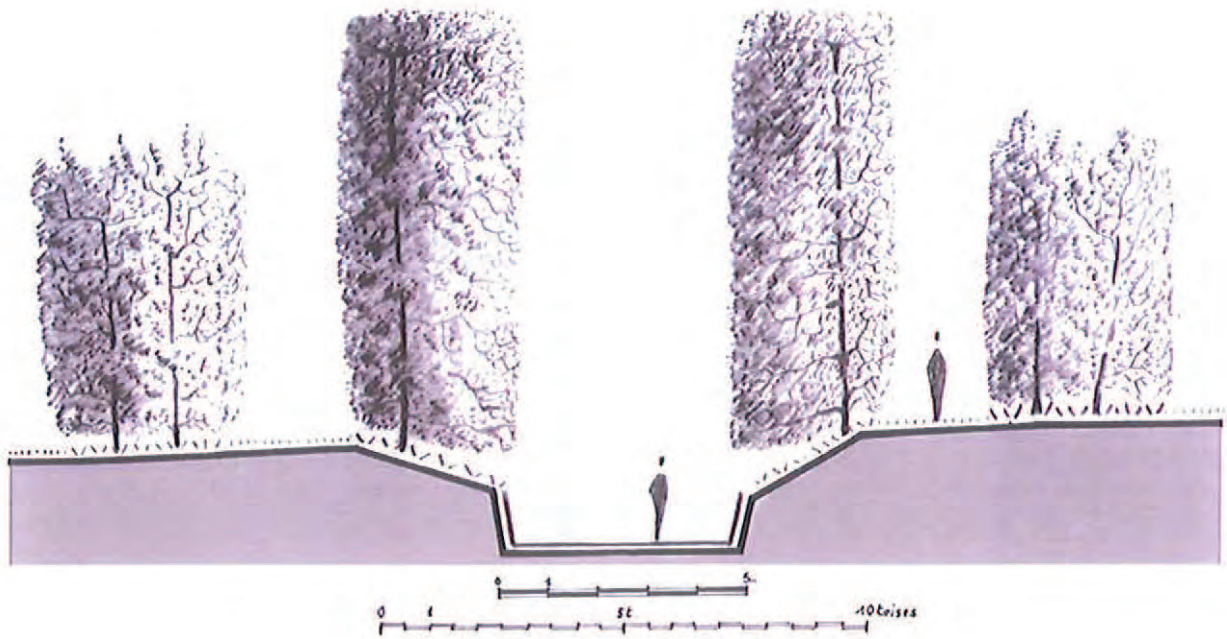


Fig. 19. Coupe transversale sur l'allée centrale et les palissades - ETAT 2009 -



Fig. 20 Vue des escaliers latéraux de l'allée centrale

La poterne qui marque l'entrée de la cour d'honneur focalise le regard. Des escaliers latéraux d'accès aux terrasses supérieures sont escamotés dans l'épaisseur des talus, et rendus ainsi invisibles. Cet espace se retrouve malheureusement aujourd'hui en cul-de-sac puisque les grilles restent fermées la plupart du temps. Le public est tout de suite orienté vers le parterre d'En Bas, ce qui ne nous semble pas une manière cohérente de découvrir le site, nous y reviendrons.



Fig. 21. L'arrivée sur la cour d'honneur : un agréable jeu de volumes végétaux et minéraux. Les topiaires d'ifs sont devenus volumineux.

5. La cour d'honneur

L'arrivée sur la cour d'honneur fait pénétrer dans un espace animé, peuplé de sculptures tant végétales que minérales (fig.21), constituées des topiaires des parterres et des tours du château, se répondant les unes les autres en une composition très dynamique et accordant parfaitement le bâtiment à son environnement végétal immédiat. Seul le développement de certaines topiaires peut poser quelques problèmes.

Une fois retourné, le promeneur découvre la très curieuse poterne et ses deux échauguettes. Les escaliers forment une sorte de coulisse de théâtre permettant d'accéder aux terrasses et aux jardins cachés derrière les palissades.

Prolongeant les palissades de l'allée d'entrée hautes de 8 à 9 mètres, celles de la cour d'honneur cherchent à en souligner la forme hémicyclique et constituent, en rehaussant le mur de soutènement des terrasses, un « plein » répondant à celui de l'édifice. Avec leurs 6 mètres de haut, elles subissent un ressaut de 2 mètres par rapport à leurs voisines précédentes. L'effet « désarticule » l'allée centrale et la cour d'honneur (fig.22a).



Fig. 22a. Les palissades centrales sont plus hautes qu'au début du XXe siècle et celles de l'hémicycle beaucoup plus basses : l'unité d'ensemble est rompue. La remise en place des échauguettes et le développement des topiaires constitue un nouveau contexte : la taille future des palissades doit en tenir compte.



Fig.22b Détail des culots moulurés et pilastres ioniques



Fig. 22c Fontaine à sec au pied de l'escalier sud



Fig. 22d Rythme des arcades et barbacanes



Fig. 22e Deux niches sous les échauguettes encadrent la porte

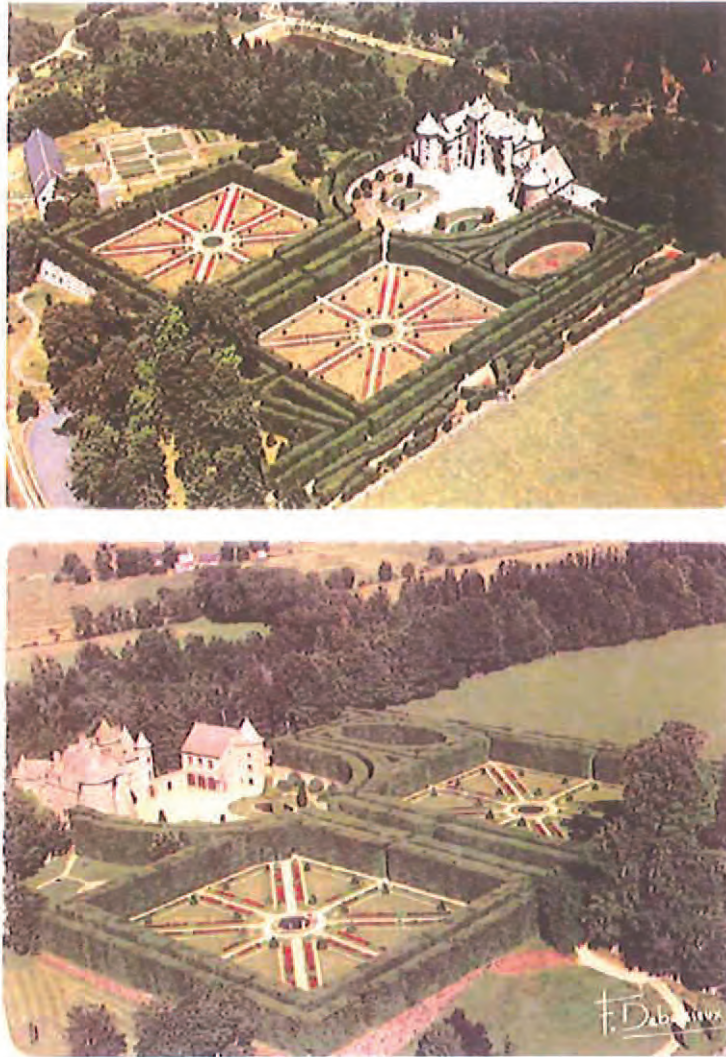


Fig. 23a et b. Cartes postales des années 1990 : l'entretien des charmilles est assuré et à la même hauteur pour tout l'ensemble du parc, à l'exception du labyrinthe.

L'ambiance tout à fait spécifique des jardins de Cordès est donnée par ses palissades. Toutes les générations depuis sa création ne s'y sont pas trompées. Ses propriétaires successifs ont transmis ces structures végétales avec un respect attentionné (fig.23a et b), malgré la perte de savoir-faire qu'ont pu occasionner auprès des jardiniers, les guerres, en particulier les deux guerres mondiales, ou le manque de moyens de certains occupants du domaine. Les ambiances créées par ces étonnantes créations changent d'un endroit à un autre, en autant de subtiles variations de hauteurs, de largeurs, de teintes, de composition végétale, etc. qui induisent des sensations infiniment changeantes.

Si Cordès est souvent considéré comme un « jardin clos », il s'apparente d'avantage selon nous à un « jardin d'égarement » où le visiteur perd ses repères. Le redoublement des écrans végétaux montre que l'effet de clôture n'est pas le seul recherché : le cheminement au cœur même des palissades invite à rentrer dans l'épaisseur du végétal (fig. 24, 25).

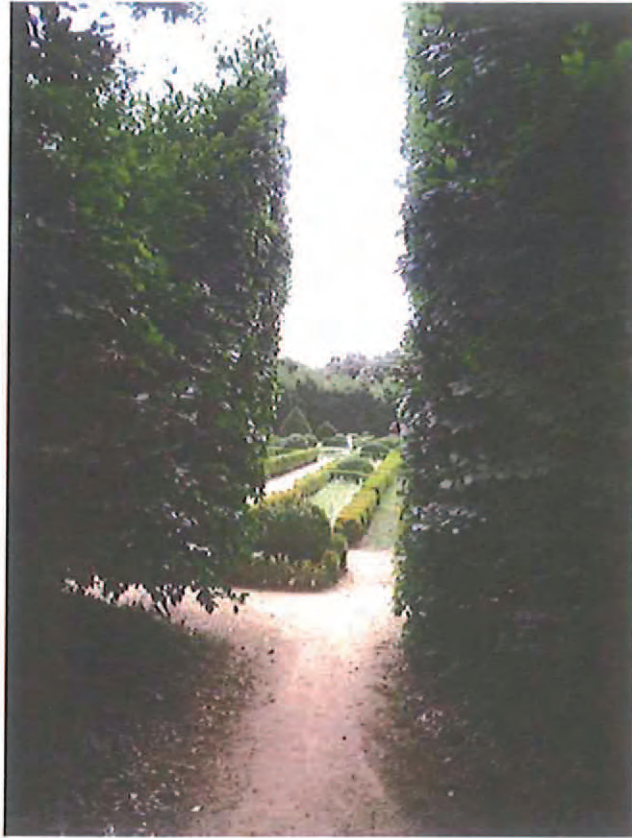


Fig. 24. Derrière les palissades....l'entrée du parterre bas

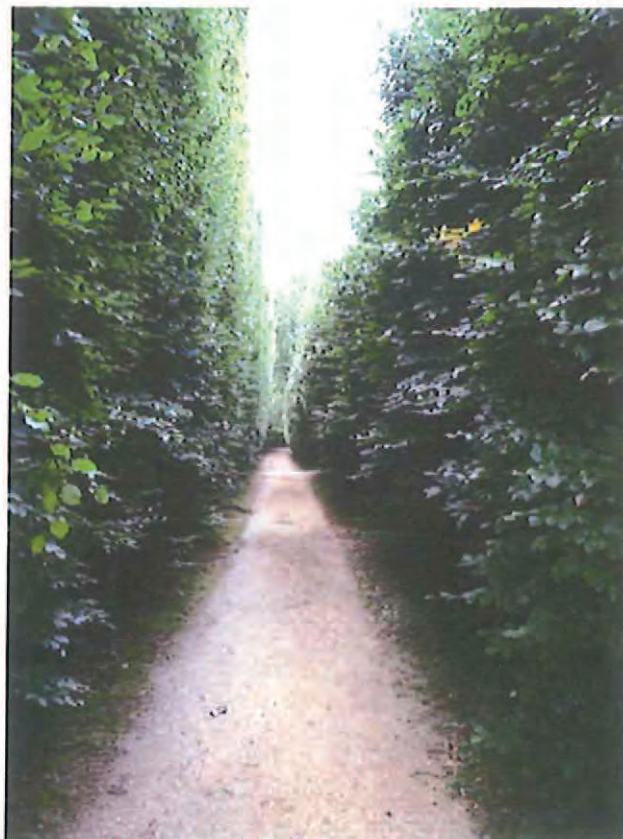


Fig. 25. Dans les palissades...

6. Le parterre d'En-bas

Les parterres se découvrent d'un coup, depuis les poternes, par une fente dans les palissades, selon une diagonale d'une figure sensiblement carrée. Il s'agit en fait d'un rectangle de 13 x 16 toises¹, divisé par huit allées convergeant vers un bassin central circulaire de 3 toises de grand diamètre. Il n'y a pas de véritable surplomb permettant de lire le dessin.



Figure 26



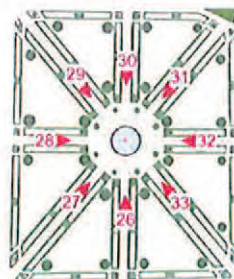
Figure 27



Figure 28

Figure 29

Vue du parterre bas depuis le bassin central vers chacune des allées. Un « monde clos »



Repérage des clichés sur PARTERRE BAS

¹ 1 toise de Paris = 1,940 mètre



Figure 30

Figure 31

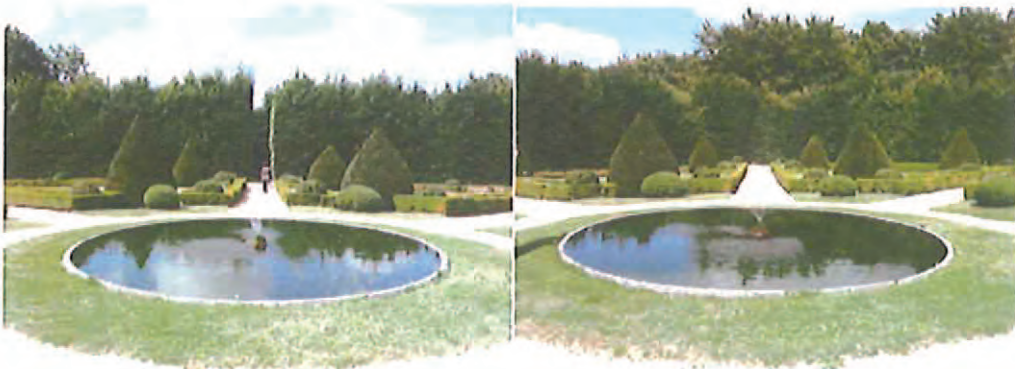


Figure 32

Figure 33



Potager

Allée centrale

Fig. 34 Coupe transversale sur le parterre bas.



Fig. 35. La lumière est impitoyable pour le sommet de la palissade non taillé. Celle de droite empiète sur l'allée.

L'état de la végétation n'est pas bon : les bordures de buis² sont appauvries par endroits. Les pelouses sont dégarnies et elles ont perdues leurs limites : il n'y a plus de passe-pieds. Les sols sont ravinés ou couverts de mousse. Les bandes plantées en bordure d'allées étaient ornées de roses jusqu'à l'année dernière mais, appauvries, elles ont été enlevées.

A l'exception de celles de l'allée centrale, les palissades qui l'entourent sont sensiblement de même hauteur, donc invisibles depuis l'intérieur.

Caractère singulier : ce parterre présente la particularité de n'ouvrir sur aucune fenêtre, à l'exception de celle, en miroir, vers le jet d'eau du bassin voisin (fig.35).

Ce caractère « clos » est un élément identitaire d'autant plus intéressant à affirmer que les deux parterres se ressemblent aujourd'hui.

L'axe « bassin-bassin » offre parmi les vues les plus intéressantes du jardin : elle traverse les deux parterres, escamote la tranchée centrale et s'échappe, en hiver, hors du domaine.

² Une analyse des buis a été menée par P. Aversenq. Nous renvoyons au dossier correspondant.

7. Le parterre d'En-haut

Les palissades de ce parterre sont à la fois moins homogènes et moins hautes que celles du parterre précédent. Dans la longueur, l'allée centrale se prolonge à travers les palissades le long du château et s'échappe, au Nord Est, vers le point le culminant du département : le Puy-de-Dôme (fig. 36). Cette visée est aujourd'hui d'autant plus marquée que ce sommet est occupé par une antenne qui souligne cette fente. Intention d'origine ? Difficile à dire car les sommets sont nombreux autour de Cordès.



Fig. 36 L'ouverture visuelle se dirige vers le sommet du Puy-de-Dôme

Ces fentes sont autant de « respirations » qui montrent que la composition ne s'est pas limitée à une succession d'espaces totalement clos : nous verrons plus loin que le rapport au « grand paysage » des jardins fut bien différent de celui d'aujourd'hui.



Fig. 37 Vue vers la montagne de Gravenoire en hiver



Fig. 38. L'entrée du parterre haut: le décalage de l'allée diagonale par rapport à l'ouverture actuelle pose question. Le tracé incite à emprunter la petite allée de droite, fragilisant d'autant le massif central portant la boule de buis. Soit l'entrée dans le parterre a été déplacée, soit la diagonale, soit les deux.

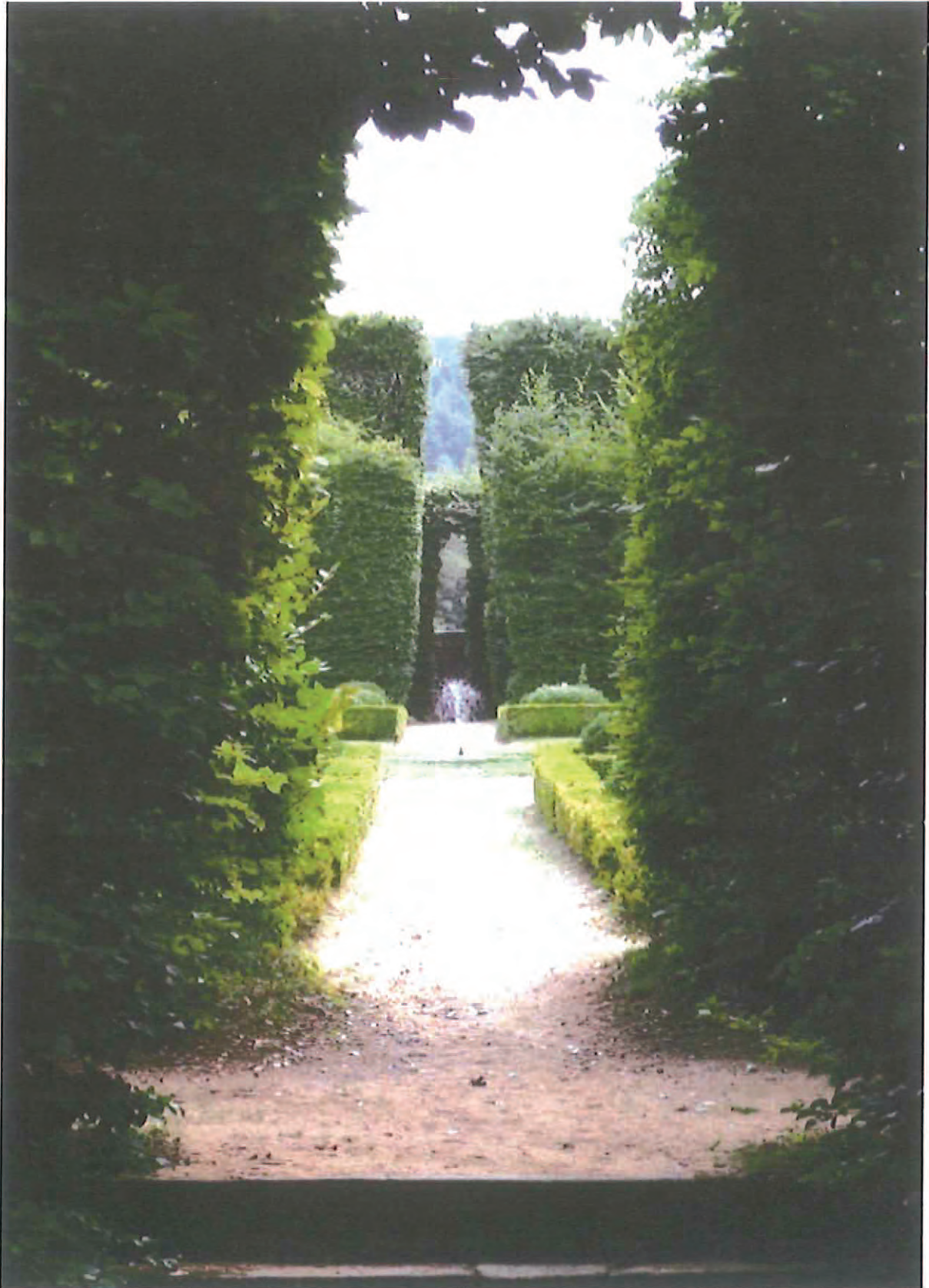


Fig. 39. Suite de cadrages dus aux aléas dans les hauteurs de taille des palissades. Les divagations latérales sont plus gênantes comme vu précédemment.



Figure 40



Figure 41

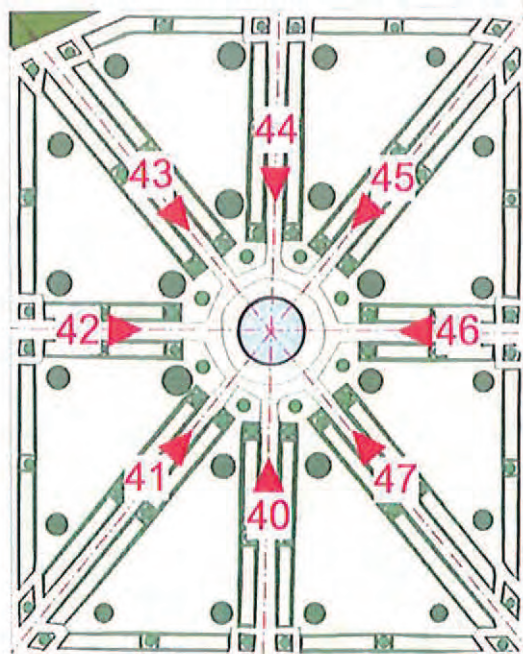


Figure 42



Figure 43

Vue du parterre haut depuis le bassin central vers chacune des 8 allées. A noter les bassins installés en remblai, avec une margelle très réduite, donnant à la lame d'eau un effet de miroir maximal.



Repérage des clichés sur PARTERRE HAUT



Figure 44



Figure 45



Figure 46



Figure 47



Allée centrale

« Labyrinthe »

Figure 48. Coupe transversale sur le parterre haut

Les palissades qui ceignent les parterres sont très irrégulières et font entre 4 et 6m. Derrière elles, apparaît celle de l'allée centrale (8 à 9m) et de l'autre côté l'étroite palissade en bordure du « labyrinthe » (9m) : voir plus loin. Se laissent voir également les toitures du château et les bosquets périphériques. L'effet « initiatique » de ces chambres de verdure closes, ouvertes seulement sur le ciel, est en cela amoindri. L'environnement ne se laisse pas oublier. Mais ce contexte présente un avantage : *l'éveil de la curiosité* et l'envie de découvrir le reste des jardins.

8. Le « labyrinthe » ou bosquet Est

Après avoir parcouru le parterre d'En haut, le visiteur traverse une série de longues allées transversales et arrive le plus souvent à un petit carrefour réduit qui ne lui laisse guère le choix : il doit s'engager dans le « labyrinthe ». Ce secteur constitue l'une des plus curieuses parties des jardins. Il est composé d'une série de longues allées étroites (fig. 49), presque parallèles entre elles, dans une direction perpendiculaire à l'axe « bassin-bassin » des parterres.



Fig. 49a. Le carrefour du labyrinthe et la percée vers la campagne



Fig. 49b. La plus longue des allées du parc : plus de 80 toises de long (150m)



Fig. 49c. La plus étroite des allées du parc : moins de 4 pieds de large (1m20)

Il est nettement séparé du reste du jardin et de bout en bout par une longue palissade, la plus haute du parc : 9 mètres. On y entre par ce petit carrefour en hémicycle ceinturé de palissades percées vers

les champs voisins, appelé « carrefour de Bonnevie », du nom du propriétaire qui probablement installa les 4 colonnes dont 2 tronquées qui s'y trouvent. (fig.51)



Fig 50 : fragment de vasque déterrée récemment à côté des colonnes de Bonnevie



Fig. 51 : Vue des colonnes de Bonnevie : cet endroit est le point d'entrée du réseau hydraulique. Il devait comporter un point d'eau comme la vasque retrouvée à côté et les reprises du mur semblent l'indiquer.

A l'arrière, au point d'arrivée du réseau hydraulique qui alimente le domaine, fut installé un petit enclos de pierres volcaniques, orné de 4 colonnes dont 2 coupées, où siégeait sans doute un point d'eau. Les restes de maçonneries dans les murs et la découverte récente d'un fragment de vasque enfoui juste à côté le suggèrent (fig. 50). De là, partent des allées diagonales jusqu'aux limites des jardins.



Figures 52,53,54. Vues depuis le carrefour du labyrinthe vers le jardin

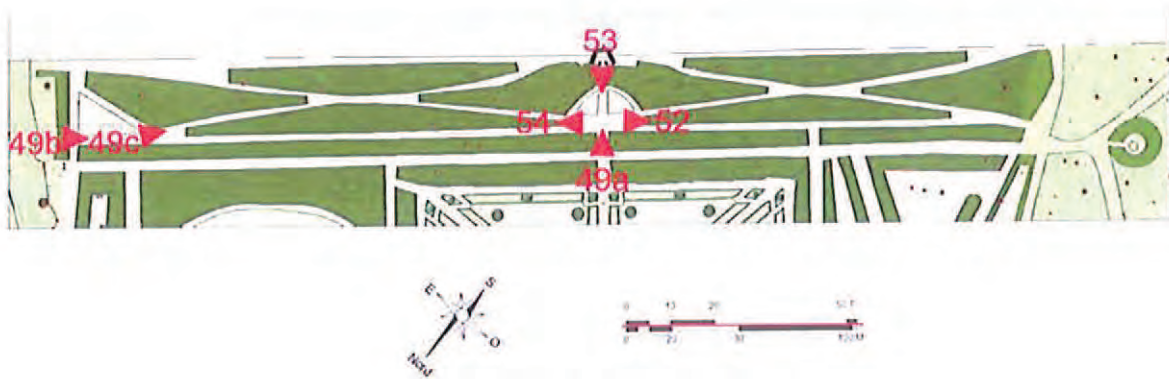


Fig. 55 Plan du « labyrinthe », 2009.

Les palissades présentent des silhouettes très particulières, montrant des épisodes de taille et d'abandon successifs et complexes. De gros troncs nettement rabattus à environ 2 à 3 mètres de hauteur portent un chevelu de branches sommitales. Cette coupe radicale date des années 60 (voir Chapitre « Histoire »). Avant cela, les palissades devaient présenter un houppier libre (voir photo. aérienne au Chapitre « Histoire »), ce qui assurait une bien meilleure transition avec le champ situé à l'arrière. Par contre, l'ombre portée devait freiner le bon développement des palissades situées à leur côté. Il était nécessaire de contenir leur houppier

C'est peut-être une des raisons que la coupe brutale qu'elles ont subie.



Fig. 56. Un pied en limite de propriété : en hiver sa silhouette « pariétale » se détache sur le ciel et la prairie située à l'arrière. Le pied a été fortement rabattu vers 1960. Il se présentait en fût ramifié depuis la base



Deux autres pieds voisins, tout en tronc et cime chevelue.

Fig. 57 Deux exemples de pied de hêtre fortement rabattus

9. Le Pré aux Dames

Cet ovale est dessiné à l'intérieur par une ligne de palissades elliptique, ceinturée d'une ligne rectangulaire, laissant un vide plus ou moins garni. Chambre de verdure plus intime, elle est occupée par une pelouse ponctuée en son centre d'une vasque de pierre, ceinturée d'un massif fleuri (fig. 59-60).



Fig. 58 La rencontre d'une allée courbe suivant l'hémicycle de la cour d'honneur et l'allée bordant le Pré aux Dames côté parterres



Fig. 59 L'une des deux entrées du Pré aux Dames

Les palissades intérieures dessinant l'ovale sont celles qui sont dans l'état le plus critique de tout le parc. (Voir chapitre EXPERTISE ARBORICOLE) Un peu au nord, juste avant de revenir au château, une petite chambre de verdure rectangulaire est installée sous couvert. Elle est agrémentée d'un banc et d'un pied au montant cassé au mi hauteur, les deux en pierre (fig.61).



Fig.60. Le pré aux dames : les palissades les plus menacées.



Fig.61. Un coin frais pour l'été

10. Le bosquet du rond-point

Ayant sensiblement la forme d'un rectangle divisé par 6 allées concentriques, ce bosquet est le seul qui présente des palissades sous couvert. Pour la moitié de sa surface sud, son état reste médiocre. Le centre (fig. 62a) du rond point était orné d'une vasque (fig. 63) , d'où émergeait un point d'eau. Elle manque effectivement comme manquent également des bancs. Nous sommes à l'une des extrémités du parc, certains visiteurs se sont perdus et ponctuer leur visite par une halte bienveillante serait à propos.



Fig. 62a. Le rond-point vu des parterre

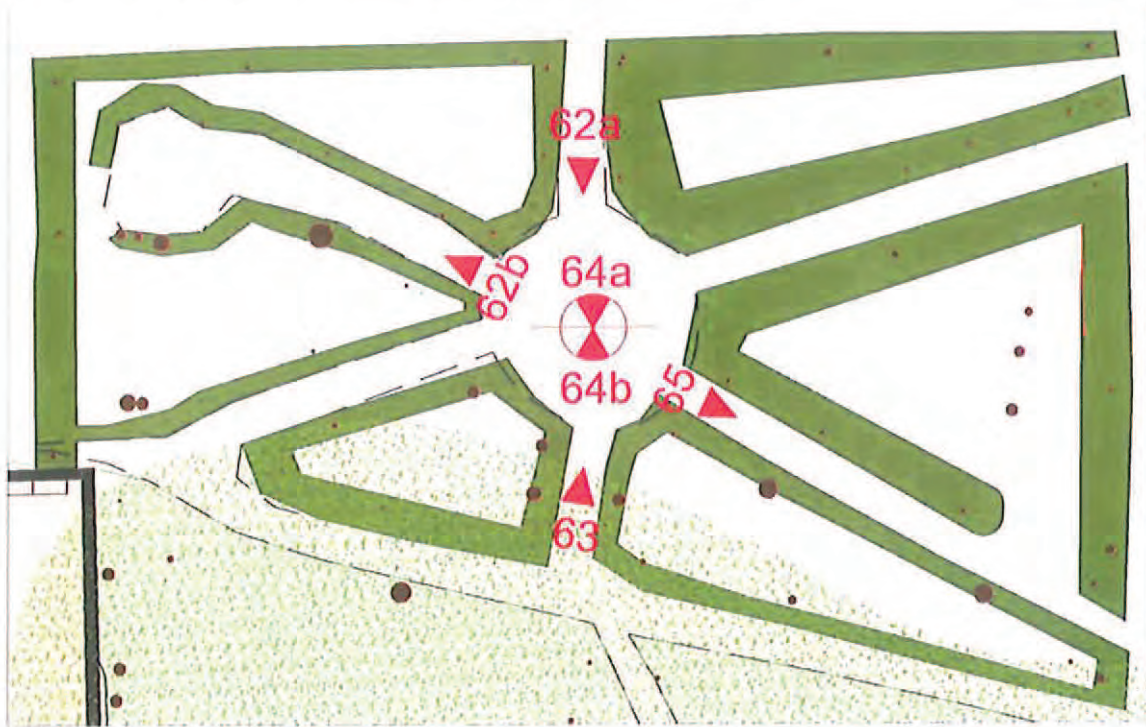


Fig. 62b. Intérieur du compartiment Nord-ouest



Fig. 63. Le rond-point sous la neige en 1936, vu vers les parterres

La figure du rond-point conforte d'ailleurs le promeneur dans son repérage du tracé, guidé par l'axe qui remonte vers le château. Par contre, la vue des véhicules n'est pas souhaitable : se perdre dans un parc et retrouver sa voiture au milieu de la promenade ne sont pas conciliables. L'épaisseur boisée permet d'envisager de multiples solutions : elle est constituée de conifères datant du XIXe siècle pour les plus anciens. La sécurité du promeneur est à garantir dans ce secteur des jardins où le mur d'enceinte fait à peine garde-corps à certains endroits.



Le plan du rond-point, 2009 (les points noirs figurent les « troncs-repères » du géomètre).



Fig. 64a : Demi rond-point NORD, vue vers les parterres

Dans la partie nord du rond-point, les palissades sont homogènes et conduites de la même manière que leurs voisines des parterres. Elles sont denses

Par contre, dans le partie sud, les palissades sont mixtes : partie basse taillée, houppier débordant au-dessus. Cette conduite tend à éclaircir le bas des parois par manque de lumière car le houppier n'est assez maintenu. (voir Chapitre Diagnostic arboricole).



Fig. 64b : Demi rond-point SUD, vue vers l'entrée

Certains compartiments sont accessibles (Voir PLAN) :

- celui côté est a été garni de 3 conifères qui tranche avec la palette qui les environnent
- celui côté nord-est est accessible mais vide
- celui côté ouest est accessible et mène à une placette circulaire qui devait porter un édicule ou une structure végétale..



Fig. 65 Intérieur du compartiment Est et ses 3 conifères

11. Le bosquet du Gros Chêne

Ce secteur du parc est aujourd'hui la zone d'entrée : un guichet adossé au mur accueille discrètement le public (fig.66).



Fig. 66. Petit bâtiment d'accueil



Fig. 67. Vue du mur depuis le sentier d'entrée



Fig. 68. Le sentier vu dans le sens sortant avec un panneau « sortie »

Situé sous le mur de soutènement des parterres, il est probable que ce bosquet ne reçut jamais de traitement très sophistiqué. Le maintien du Gros chêne à cet endroit nécessita d'ailleurs de conserver la cote du terrain naturel (fig.67). Le chemin actuel, reliant la sortie du potager au guichet d'accueil et à la seconde entrée piétonne du parc, passe au pied du mur de soutènement du parterre d'En bas. Le visiteur prend un petit sentier qui le mène à l'angle du parterre d'En bas qui fait office de sortie (un panneau discret l'indique : fig. 68) Grande pelouse ponctuée de quelques arbres, elle laisse apparaître l'angle du grand mur de soutènement situé à l'arrière, magnifique ouvrage d'art. La réflexion sur cet espace passe par l'examen des circuits de visites et des différents flux.



Fig.69. L'arrivée depuis le G.R : la simple pelouse offre un beau contraste au pied du mur. Qualité des clôtures, traitement des déchets, conduite des arbres, etc. : les randonneurs sont aussi des visiteurs. Il est difficile d'imaginer que par là arrivaient les invités à Cordès.



Fig. 70. Ce mur mérite d'être mis en valeur et nécessite un traitement soigné des abords.

12. Le potager

Ce secteur du parc n'est pas accessible à la visite : une chaîne en interdit l'accès depuis la cour d'honneur. Il est utilisé de manière privée par les propriétaires et le personnel de service.

L'entrée se fait par le chemin qui passe sous l'avant-cour, emprunte une partie du G.R. et rentre dans l'ancien potager. Une pelouse habille le pied du mur de soutènement des parterres. Elle porte un puits à usage ancien de bélier. (fig. 71)



Fig.71. Le mur de soutènement et le bélier



Fig.72. A droite le chemin du potager



Fig. 73. Le bassin central du potager



Fig. 74a. Le bâtiment de ferme



Fig. 74b Le sous-sol réaménagé au XXe s.



Fig. 75 L'ancien potager récemment remis en état

Les allées ont été recreusées récemment, des pousses de buis provenant des parterres ont été plantées en mini-pépinière.

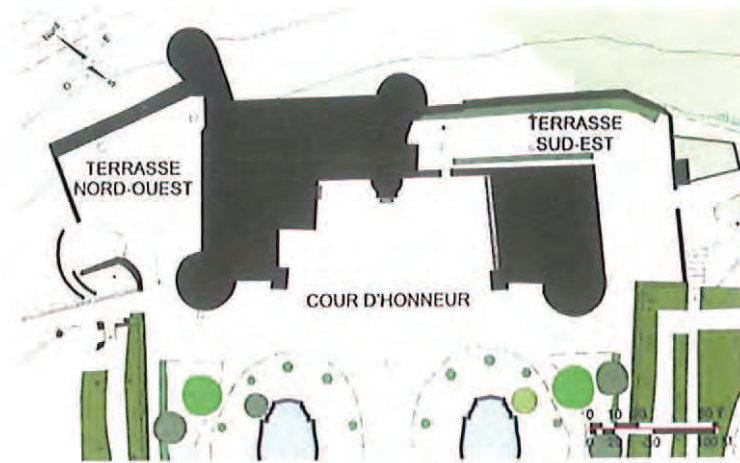
Un bassin à sec occupe le centre. Les lignes de plantations sont encore soulignées par deux lignes de buis (fig.75). Un mur construit au moment d'un découpage foncier et du retournement du bâtiment de ferme vers le nord est resté en place. Il vient cisailer la façade et couper visuellement le potager du bâtiment.

Des vues vers Saint-Martin-de-Tours et le massif des volcans d'Auvergne sont largement offertes (fig.76)



Fig. 76 : Vue vers le Nord du massif depuis les abords de la ferme.
Si le public est invité de ce côté, les premiers plans seront à soigner.

13. Les terrasses du château



Plan des abords du château, 2009.



Fig. 77. La terrasse sud-est



Fig. 78. La terrasse nord-ouest



Fig. 79. La vue depuis la terrasse nord-ouest du château : en face la « Pignière » et à gauche l'échappée principale vers la vallée et St Martin de Tours : la vue est largement bouchée

Deux terrasses entourent le château au nord-ouest et au sud-est. Celle du nord-ouest est accessible à la visite depuis la cour d'honneur par un large escalier au pied d'une des tours d'angle. Minérale, de forme sensiblement carrée et de bonne dimension, elle se prête à des réceptions privées de par sa position attenante au château, tout en étant à l'écart des flux (fig.78). La vue sur le paysage reste semi-fermée : le vallon est très envahi de végétation dans les premiers plans. Le village de Saint-Martin-de-Tours se devine (fig. 79).

Celle du sud-est est en impasse privative. C'est un long rectangle situé derrière les communs. (fig. 77). Les arbres de premier plan bloquent également toute vue.



Fig. 80. Un escalier récemment mis au jour vu depuis la terrasse nord-ouest



Fig. 81. Les communs du château

14. Les anciens bâtiments de ferme

Ils se composent de trois corps de bâtiments dont deux sont hors de la propriété actuelle :

- un petit bâtiment à usage d'habitation et inoccupé aujourd'hui, hors propriété (fig. 82)
- un corps de ferme (l'ancienne vacherie) située en contrebas, hors propriété lui aussi, longé sur l'arrière par le GR 441, et en partie en ruine (fig. 83)
- un dernier corps de ferme (l'ancienne étable) en partie converti en habitation, face au potager et faisant partie de la propriété. (fig.84)

Ce dernier bâtiment fut divisé en deux, ce qui entraîna la création d'un mur longeant en partie la façade, comme on l'a vu, devant le potager. Un abreuvoir commun, alimenté régulièrement et abondamment par le réseau hydraulique de la source captée, se trouve dans la cour. Il se trouve dans la propriété mais la clôture a été repoussée. L'ensemble est à l'état de semi abandon.



Fig. 82. Petit bâtiment à usage d'habitation (hors propriété, construit vers 1920)



Fig. 83. Partie de l'ancienne vacherie en ruine (hors propriété)



Fig. 84. Bâtiment de la propriété depuis l'ancienne cour de ferme



Fig. 85 L'abreuvoir qui reçoit le réseau hydraulique ancien



Fig. 86. L'ancien chemin de Cordès (la vacherie est à gauche)

15. Le vallon

Cette partie du domaine n'est pas accessible au visiteur. On y accède par l'allée rectiligne, bordée de hêtres (fig. 87), qui plonge vers la vallée.



Fig. 87. L'allée bordée de hêtres qui mène au vallon

L'allée principale se poursuit jusqu'à son croisement avec une allée courbe, plus douce, qui fut l'allée principale d'arrivée sur Cordès, et qui fait passer sous les contreforts du château. Sous le château se trouve une zone à découvert en cours de reconquête par un jeunes taillis (fig.88a et b). Les vues du début du XXe s. la montre dégagée : le château prend alors depuis le vallon l'allure d'une forteresse (voir plus loin)



Fig. 88a Zone de repousse sous le château



Fig. 88b : Vue du vallon depuis cette zone de repousse

On arrive au replat du fond de vallon occupé par prairie ouverte, parcourue en son milieu par un ruisseau ponctué d'enrochements rapportés probablement par le précédent propriétaire lors de la création de l'étang.



Fig. 89 Le fond du vallon avec de rares vues



Fig. 90. Le ruisseau et ses petits enrochements récents

Un étang créé récemment, est agrémenté d'une promenade qui borde le côté ensoleillé. Sa chaussée, confortée par une plantation de résineux qui barre complètement la vue vers la vallée, se situe un peu plus haut que celle qui correspond aujourd'hui au passage du GR.



Fig. 91.a L'étang vu vers la vallée



Fig. 91b Chemin du tour d'étang : le GR est à droite

Un réseau d'allées autrefois rectilignes se devine encore par l'alignement des troncs d'arbres qui les bordent çà et là.



Fig. 92a et b Alignement discontinu de vieux hêtres de lisière

L'examen attentif de certaines allées montre qu'elles étaient bordées de murets rectilignes qui présentent encore quelques vestiges apparents (fig. 93). Leur mise au jour contribuerait à redonner une meilleure lecture de ces différentes allées



Fig. 93a et b. Vestiges de murets de soutènement des allées

Le château et ses contreforts étaient largement ouverts à la vue jusqu'au milieu du XXe siècle. La végétation a envahi cette partie qui mérite d'être éclaircie (fig. 94 a et b)



Fig. 94a. Le château depuis le vallon, début XXe



Fig. 94b. Même vue en 2009

La ligne électrique qui alimente le château n'est pas enterrée à son passage par le vallon : un aménagement ouvert au public nécessitera un enfouissement (fig. 95).



Fig. 95 La ligne électrique passe en travers du vallon

16. Les abords du vallon

En remontant le vallon par l'ancien chemin de Cordès à Orcival, la prairie s'élargit en un grand pré appelé « La Couleyre », qui est encadré par ses 2 rebords boisés, celui côté sud prolongeant les jardins. Il est parcouru en son centre par un filet d'eau alimenté par de nombreuses sources. Il faisait partie de la propriété jusqu'au milieu du XXe siècle.



Fig. 96. Le pré de La Couleyre



Fig. 97. La limite entre le pré de la Couleyre et le vallon de Cordès : un petit ouvrage hydraulique assure le passage du rû sous le chemin qui monte au château



Fig. 98 : le vieux chemin de Cordès à Orcival s'enfonce AU CENTRE. Il laisse le grand pré de « La Couleyre » à droite

L'ancien chemin de Cordès à Orcival n'est malheureusement plus ouvert et appartient au propriétaire de la pignère. C'est de ce chemin que les vues sur le vallon et le château étaient les meilleures. Prenant à gauche, le chemin conduit au hameau des Mures, ferme appartenant autrefois au château où de beaux alignements de frênes sont conservés.



Fig. 99 Alignements de frênes en allant vers la ferme des Mures

Une échappée visuelle permet d'apercevoir le Puy-de-Dôme.



Fig. 100 Vue lointaine sur le Puy-de-Dôme



Fig. 101 le hameau de Mures édifié au début du XXe s.(mention « Jarrier » au fronton).

17. L'ancienne entrée du domaine



Fig. 102a et b. L'entrée depuis la route de Rochefort : un chemin très bien réalisé emprunté par le GR

Depuis la route de Rochefort, le chemin se repère facilement par sa qualité: très bon empierrement, talutage, quelques gros frênes en bordure. Il constituait l'entrée du domaine jusqu'au début du XXe s.



Fig. 103a et b. Le chemin passe à découvert à l'entrée du vallon

Au détour d'un virage, se découvre le château comme une forteresse autrefois menaçante mais les tours du château émergent à peine aujourd'hui : le vallon est complètement envahi de végétation. La forteresse a pourtant émergé jusqu'au début du XXe siècle (fig. 109 a et b)

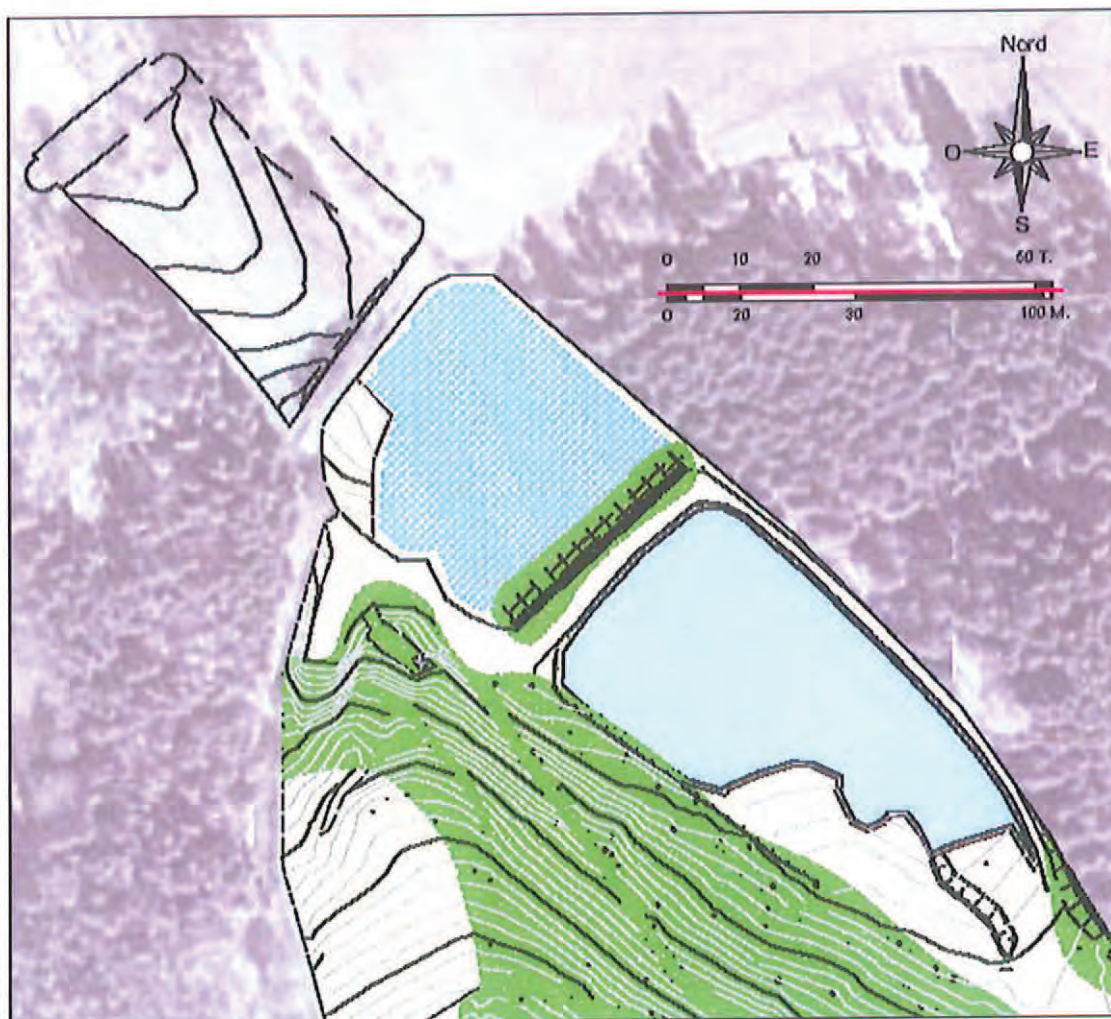


Fig. 104 a et b. Au détour du chemin : les tours se devinent. La gravure est faite depuis le même endroit, 1837.

18. Les vestiges du bassin

Situés aujourd'hui hors du domaine, des vestiges d'une ancienne pièce d'eau (voir Chapitre « Histoire ») se devinent. Le relevé de géomètre l'indique comme un bassin barlong de 50 mètres de longueur, perpendiculaire au vallon. Elle constituait un élément décoratif majeur à l'ancienne entrée de la propriété. Des portions de tuyauteries et d'ajutage sont encore en place (fig. 105 et 106).

Les jets d'eau formaient une ligne centrale sur la longueur du bassin. (voir reconstitution au Chapitre HISTOIRE)



Plan du secteur du bassin de la cascade (partie en noir et blanc)



Fig. 105. Vestiges du bassin de la cascade : les pourtours sont très lisibles.
Emerge un emplacement probable de jet d'eau : l'ajutage est en place. Cab. JAUSIONS, Nov. 2009.



Fig. 106. Les bords du bassin sont en pierre de Volvic. La forme en demi-cercle à l'une des extrémités se devine

19. Les vestiges de la cascade et de sa « raze »

Dans le bassin précédent, tombait une cascade de près de 15 mètres de haut, située sur le flanc sud. Elle semble être traitée en enrochements faussement naturels le long duquel l'eau plongeait dans le demi-cercle nord du bassin. L'ensemble était visible depuis le versant d'en face comme le rapporte une visite des lieux faite en 1837 (voir reconstitution au chapitre HISTOIRE). Elle est alimentée par un canal d'alimentation, une « raze » à l'air libre, dérivation du Sioulet de plus d'un kilomètre dont il reste également les vestiges (fig. 113 et 114).



Fig. 107 La raze était constituée de pierres maçonnées côté amont (à droite) et de blocs naturels (à gauche)



Fig. 108 et 109 : Ancienne dérivation du Sioulet qui alimentait la cascade du bassin

20. Localisation des clichés



Fig. 110a. Localisation des points de vue, 1, 2010.

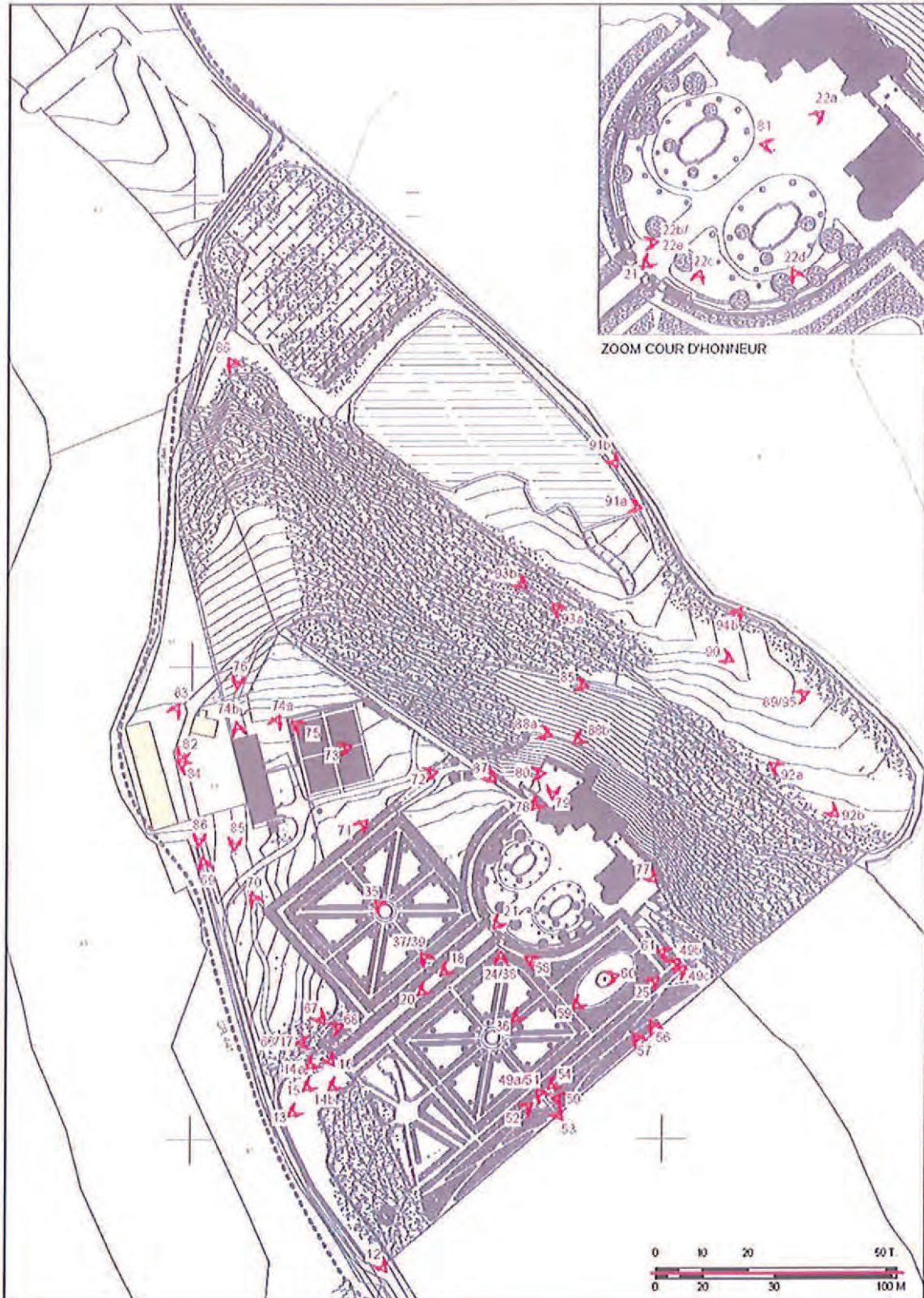


Fig. 110b. Localisation des points de vue, 2, 2010.